

MODE D'EMPLOI CHANSON 2024-25



Ce document, réactualisé chaque année, constitue le règlement des études du Département chanson de l'ENMDAD. Il donne également des informations précises sur le fonctionnement des cours, ateliers et temps de diffusion.

Il est indispensable à chaque élève d'en prendre connaissance !

Pour l'équipe enseignante,

Jean-Pierre Caporossi (Coordinateur chanson ENMDAD)



SOMMAIRE

- **LES PARCOURS DE FORMATION : GÉNÉRALITÉS** (p4 à 7)
- **LES INSCRIPTIONS ET VALIDATIONS OBLIGATOIRES** (p8)
- **LES EXAMENS** (p9 à 11)
- **LES UV OPTIONNELLES** (p12)
- **LES SOIRÉES** (p13)
- **LES COURS CHANSON** (p14 à 16)
- **NOTE DE RENTRÉE 2024-25** (p17)

LES PARCOURS DE FORMATION : GÉNÉRALITÉS

De tradition populaire, à la croisée de plusieurs disciplines et esthétiques, la chanson demeure un art de synthèse enraciné dans un patrimoine particulièrement riche et toujours en prise avec une actualité mouvante. Dans la nomenclature du ministère de la culture, elle est une esthétique faisant partie des Musiques Actuelles Amplifiées (MAA). Le département chanson offre plusieurs types de parcours possibles à l'ENMDAD :

- Un parcours programmes contractualisés vous permettant de co-construire votre parcours avec l'équipe enseignante sous réserve de votre admission lors des JIC (Journées d'Information et de Candidature) et des auditions auprès des professeurs concernés. Vous pouvez alors faire l'objet d'un contrat de formation personnalisé (contenus et durées définis avec les enseignants.es) sans préparation de diplôme.
- Un parcours études certifiant, conduisant au CEM (Certificat d'Études Musicales),
- Un parcours études diplômant, conduisant au DEM (Diplôme d'Études Musicales, à caractère préprofessionnel)
- Un parcours préparatoire à l'enseignement supérieur (PPES), conduisant à l'entrée dans l'enseignement supérieur (Pôles supérieurs, CEFEDM), cumulable avec le parcours DEM.

Déroulement du parcours études organisé en 3 cycles :

Si vous êtes déjà inscrit dans l'école (dans n'importe quel département) ou inscrit au département chanson en parcours programmes contractualisés, vous pouvez vous porter candidat au parcours études : l'ouverture des candidatures a lieu en janvier pour l'audition d'entrée en cycle se déroulant en mars-avril. **Aucune personne ne peut rentrer en parcours études chanson (hors PPES) sans être déjà élève de l'école.**

Dès votre entrée en cycle, vous prenez connaissance des informations concernant ce parcours. L'équipe pédagogique peut éventuellement vous spécifier des conditions particulières (parcours aménagé, reconnaissance d'équivalences, suivi obligatoire de certains enseignements sur une période donnée etc.).

Du fait d'une grande diversité de profils et de pratiques possibles dans le département chanson, la structuration par cycle qui va suivre demeure souple : chaque personne a la possibilité, en accord avec l'équipe pédagogique, de développer son parcours. L'équipe pédagogique en est bien sur garante et pourra en revoir les modalités chaque année, en fonction de la progression de l'élève et en concertation avec lui. L'équipe pédagogique pourra également interrompre ce parcours pour l'année suivante si elle constate des manquements au niveau de l'assiduité, du travail fourni, du comportement ou un non-respect des obligations liées au cycle concerné.

Vous êtes tenus de satisfaire à un ensemble de critères pour l'obtention du Diplôme d'Études Musicales (DEM) ou du Certificat d'Études Musicales (CEM) voir p7 : validation de sessions de cours, d'ateliers, de conférences, validation d'UV (contrôle continu et épreuves terminales spécifiques), examen terminal devant jury (l'obtention du DEM se fait sur la base du contrôle continu et de l'examen terminal).

En plus des compétences à acquérir dans le cadre d'un « socle commun » à l'ensemble des élèves, vous pouvez, si vous le souhaitez et en concertation avec l'équipe pédagogique, choisir un parcours spécialisé vous permettant de valoriser des compétences spécifiques : Interprète, Auteur, Compositeur/Arrangeur, Auteur/Compositeur/Interprète (ACI), Choriste, Instrumentiste accompagnateur. Cette dimension est prise en compte lors de l'attribution de la note de contrôle continu et peut faire l'objet d'une évaluation spécifique.

L'assiduité, les congés, l'implication dans la vie de l'école :

L'assiduité, la ponctualité, le travail personnel et le comportement en cours sont des aspects pris en compte prioritairement par les professeurs durant le parcours de formation quel qu'il soit. Le parcours études est une formation initiale (et non une formation en cours d'emploi).

Seules peuvent excusées les absences pour motif médical, professionnel ou familial à caractère impératif (garde d'enfant, décès d'un proche...etc). **Un justificatif peut vous être demandé.**

Des absences injustifiées ou un nombre important d'absences justifiées ne permettant pas le bon déroulement de la formation, peuvent conduire l'équipe à ne pas autoriser la réinscription de l'élève ou, si l'élève est en parcours études, à le remettre en parcours programme contractualisé.

Pour tous les cours, tout retard de plus de 10mn, sauf accord préalable avec l'enseignant.e équivaut à une absence injustifiée. Tout retard vous place en situation de n'être admis à assister au cours qu'en tant qu'auditeur.trice.

Prenez donc soin de bien communiquer auprès de vos profs dont l'avis est pris en compte par la direction et les services de la scolarité avant toute décision. Prenez également soin, si vous souhaitez démissionner, d'en informer rapidement **l'équipe pédagogique et le service scolarité** afin de ne pas prendre inutilement la place de quelqu'un d'autre.

Vous pouvez solliciter auprès de la scolarité un congé d'un an qui, s'il est accepté, vous permet de réintégrer le Département à l'issue de la période concernée (Attention, vous ne pouvez prendre qu'un an de congé sur toute votre scolarité).

L'implication dans la vie de l'école (participation à des projets et événements, collaborations avec d'autres élèves, présence à des concerts...), fait partie intégrante de votre parcours de formation. Elle inclut également l'obligation pour les 3èmes cycles diplômants et PPES, d'organiser et de mener un certain nombre d'événements en autonomie.

Les cycles :

CYCLE 1 (1C) : *Découverte / Initiation / Apprentissage des fondamentaux / Acquisition de l'autonomie / Commencer à s'impliquer dans la vie de l'école.*

Ce cycle met l'accent sur la formation musicale (les bases), la pratique collective (particulièrement la pratique polyphonique), l'initiation à la pratique instrumentale (visant à la fois à compléter sa formation musicale et à s'initier à l'accompagnement) et l'acquisition d'une certaine autonomie dans le travail (savoir trouver des personnes ressources, savoir s'organiser et travailler seul ou en groupe).

CYCLE 2 (2C) : *Consolidation des fondamentaux et de l'autonomie / Ouverture aux différentes esthétiques et spécialités / Affirmation progressive d'une spécialité ou d'une esthétique vers laquelle on aura plus d'affinités / Affirmation progressive d'un projet artistique personnel / implication dans la vie de l'école.*

Ce cycle met l'accent sur la formation vocale (trouver « sa voix »), la consolidation des bases en formation musicale, la pratique collective dans un sens plus large (vivre plusieurs expériences), la découverte de plusieurs esthétiques musicales et l'amorce d'un ou plusieurs projets personnels (au moins dans leurs fondements).

CYCLE 3 certifiant (3CC) : *Consolidation et enrichissement des acquis / Implication plus prononcée dans « son environnement » et dans la vie de l'école / Projet artistique personnel.*

Ce cycle met l'accent sur une pratique amateur de bon niveau et la construction d'un projet personnel. Il prépare au CEM (Certificat d'Études Musicales) délivré par l'établissement. Une passerelle vers le Cycle 3 renforcé (3CR) est également possible.

CYCLE 3 diplômant (3CD) : *préprofessionnalisation.*

Ce cycle s'achève par le DEM (Diplôme d'Études Musicales) délivré par l'établissement.

Les cours sont organisés en 4 modules. Pour l'acquisition de chacun de ces modules, les enseignements ci-dessous doivent obligatoirement avoir été validés :

MODULE PRINCIPAL (Pratiques collectives) 130h

OBJECTIF SCÈNE (répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève)

INTERPRÉTATION (répertoires du patrimoine revisités)

Un cours au choix parmi :

- LA CARAVANE (répertoires du patrimoine revisités)
- LA CLASSE (répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève et répertoires du patrimoine réarrangés)
- ATELIER CHORISTES (répertoires du patrimoine réarrangés)
- ENSEMBLE POLYPHONIQUE CHANTS DU MONDE (répertoires du patrimoine revisités)
- ENSEMBLE CULTURES DE L'AMÉRIQUE LATINE (répertoires du patrimoine réarrangés)
- ATELIER DE COMÉDIE MUSICALE AMÉRICAINE (répertoires du patrimoine revisités)

MODULE ASSOCIÉ (Pratiques individuelles et improvisation) 300h

FORMATION VOCALE

ATELIERS D'ÉCRITURE 1&2 (répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève)

COMPOSITION ARRANGEMENT CHANSON (répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève)

MODULE COMPLÉMENTAIRE (Formation musicale et culture) 260h

GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT (Enfants, Ados, Adultes)

OU

PIANO / CLAVIERS D'ACCOMPAGNEMENT

OU

PIANO D'ACCOMPAGNEMENT 1&2

FM 2^{ème} cycle

CULTURE ET ANALYSE CHANSON

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX

ATELIER THÉÂTRE (voir p11) 48h

LABO DANSE (voir p11) 60h

MAO (STUDIO ET LIVE) 32h

PARCOURS PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PPES) : préprofessionnalisation et préparation aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur (CEFEDM, Pôles Supérieurs). Possibilité de présenter les épreuves du DEM.

Ce parcours **de deux ans (voir document spécifique PPES)**, dont l'audition d'entrée le 4 octobre 2024, s'effectuera devant un jury composé de deux personnalités extérieures, d'un membre de la direction et de deux profs du département chanson, s'achèvera en fin de deuxième année par le passage d'au moins un concours d'entrée : au CEFEDM qui prépare au Diplôme d'Etat (DE) de Professeur de Musique **ou** dans un Pôle Supérieur, qui prépare, en plus du DE, à la Licence de musicologie appliquée et au Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM).

Seul le PPES ouvre droit au statut d'étudiant.

LES INSCRIPTIONS ET VALIDATIONS OBLIGATOIRES

Durant le 1^{er} Cycle :

- inscription à une pratique collective chaque année du cycle (polyphonique ou non) (1)
- inscription à une pratique instrumentale d'accompagnement (2)
- inscription en Formation Musicale (FM)

Durant le 2^{ème} Cycle :

- inscription en Formation Vocale (FV) chanson (selon avis du collège de prof)

(Durant les 1^{er} et 2^{ème} Cycle) :

- validation d'1 année de pratique polyphonique dans un chœur avec répertoire écrit (3)

Durant le 3^{ème} Cycle (3CC ou 3CD) et le PPES :

- Inscription en FV chanson (selon avis du collège de prof)
- Environnement de la Pratique amateur (pour les CEM seulement)
- Réalisation du projet personnel ENMDAD (pour les DEM et PPES seulement)
- Réalisation du projet sur le territoire de Villeurbanne (pour les PPES seulement)
- Réalisation d'un mémoire de 30 pages (pour les DEM et PPES seulement) à **rendre le 23 mai 2025 au plus tard** (casier de JP Caporossi). Soutenance fin juin 2025.
- Compléments de sessions ou d'UV selon appréciation du collège de profs (pour les DEM et PPES seulement) : pratique collective / interprétation / objectif scène / composition arrangement / ateliers d'écriture / culture
- Organisation ou co-organisation d'événements (scènes ouvertes, mini-conférences etc)

Durant l'ensemble du parcours études et au plus tard l'année du CEM, du DEM ou de la 2^{ème} année PPES :

- validation d'une pratique instrumentale d'accompagnement (niv1)
- validation d'1 session d'interprétation
- validation d'1 session « objectif Scène »
- validation d'1 session « culture chanson » (histoire et analyse)
- validation du BEM de FM
- validation d'1 session « composition arrangement chanson niv1 » (DEM et PPES seulement)
- validation d'1 session d'écriture de textes (4) (DEM et PPES seulement)
- validation de l'Harmonie Jazz niv2 (DEM et PPES seulement)
- validation de 12 conférences (DEM et PPES seulement)
- validation de l'atelier Théâtre, du labo Danse ou de la MAO (voir p10) (DEM et PPES seulement)

Dérogations possibles sur appréciation de l'équipe pédagogique et dans les cas suivants :

- Sessions ou enseignements validés avant votre entrée en parcours études (hors cycle)
- Enseignements suivis dans le cadre du parcours jeune du département
- Enseignements déjà suivis, validations déjà obtenues à l'extérieur du département ou de l'ENM
- Entrée directe dans un cycle supérieur
- Attente d'une place dans le cours concerné

(1) La Caravane, La Claque, Atelier d'improvisation, Ensemble vocal « Chants du monde », Ensemble Culture d'Amérique latine, Atelier comédie musicale, ainsi que toute pratique collective vocale ou instrumentale ENM

(2) Guitare, Piano claviers ou toute pratique instrumentale d'accompagnement à l'ENM (instrument polyphonique)

(3) La Caravane, La Claque, Ensemble vocal « Chants du monde », ainsi que toute pratique de chœur écrit à l'ENM

(4) Atelier d'écriture d'Élisabeth Herbequin ou Atelier d'écriture de Jérôme Rousseau (Ignatus)

LES EXAMENS

Dates : du 7 au 11 avril 2025 Salles Brassens (passage sur scène) et Gainsbourg (entretien avec le jury).
Entrées 3CD le 11 avril 2025 (jury présidé par la direction).

Candidature : lettre de motivation, adressée à Mr le Directeur de l'ENMDAD, à déposer dans le casier de JP Caporossi (coordinateur chanson) **le 31 janvier 2025 au plus tard**. Cette lettre (1 page maximum) doit faire ressortir les grandes lignes de votre parcours, de votre motivation et de vos projets.

1^{ère} délibération du département pour la validation des candidatures : **début février 2025**.

Convocation par mail et voie d'affichage (dates et horaires de passage) : **début février 2025**.

Le passage de l'audition est obligatoire à partir de la 3^{ème} année dans le cycle. La présence dans un cycle ne peut excéder 5 ans. Présenter l'audition au bout d'1 an dans un cycle relève d'un parcours exceptionnel faisant l'unanimité de l'équipe enseignante.

. ENTRÉE EN CYCLE 1 :

(1 an minimum de présence au sein de l'école requis pour l'entrée en 1^{er} Cycle à savoir : être dans l'école depuis la rentrée 2024-25 au moins pour passer les examens d'entrée en cycle en avril 2025).

1. Examen de la lettre de motivation du candidat.

2. Vérification du contrôle continu pour chaque cours (*pas de validation obligatoire en contrôle continu, mais prise en compte de celui ci pour l'évaluation globale du candidat, avec, en particulier : l'assiduité, le travail personnel et l'implication dans les cours déjà suivis*).

3. Validation par épreuves terminales :

- Mise en situation scénique (*Installation Balance de 15 mn, passage sur scène de 10 mn*) **en autonomie** (seul.e ou accompagné.e des musiciens de son choix), **sonorisée ou non**.

Cette prestation doit inclure **au moins un texte en français** (reprise ou création) et **une reprise** (français ou autre langue) : toutes les esthétiques musicales sont admises ! **Le par cœur pour le.la candidate est obligatoire et il ne peut y avoir plus d'1 titre a capella.**

Une configuration technique de base ainsi que des instruments et amplis sont mis à votre disposition en salle Brassens : petit système son utilisable en autonomie avec 8 entrées accessibles sur table de mixage (effets intégrés), 2 DI, 3 micros-chant sur pied, 1 ampli basse, 1 ampli guitare, 1 piano droit, 1 batterie, 1 Conga, 1 basse électrique.

Attention, si vous êtes sonorisé.e, il vous appartient de bien vérifier que cette configuration technique répond à vos besoins et d'amener vos instruments et accessoires (jacks, stands, pédales etc) non présents dans cette salle.

CRITÈRES. Le jury (équipe d'enseignants) n'attend pas que cette prestation soit la finalité d'un projet « abouti » mais elle doit donner une idée :

- *de l'univers et de la personnalité artistique du candidat.*
- *de ses qualités de présence et d'interprétation.*
- *de son niveau de pratique de la chanson.*
- *de sa capacité à adapter son niveau au programme choisi.*

- Entretien avec le jury (10 mn) :

CRITÈRES. Cet entretien doit permettre au candidat :

- *de formuler un retour sur sa prestation et de montrer ainsi au jury sa capacité à être lucide et constructif par rapport à l'expérience vécue.*
- *de mettre en valeur son profil, ses centres d'intérêt, ses motivations, et ses atouts.*
- *de se montrer crédible vis à vis du jury quant à sa disponibilité et son sérieux pour suivre un parcours impliquant différents enseignements et différents types d'engagement dans l'école.*
- *de montrer au jury qu'il est apte à s'intégrer dans une pratique ou dans des cours collectifs.*

. ENTRÉE EN CYCLE 2 (fin de cycle 1 -AEM-) :

Dispositif identique à l'entrée en Cycle 1, avec un plus grand niveau d'exigence (acquisition des fondamentaux et autonomie dans le travail), vérification de l'assiduité et du contrôle continu pour chaque cours et validation de la pratique collective.

. ENTRÉE EN CYCLE 3 Certifiant (fin de cycle 2 -BEM- et accès au CEM) :

Dispositif identique à l'entrée en Cycle 1 et 2, avec un plus grand niveau d'exigence (ouverture culturelle, capacité à s'inscrire pleinement dans une pratique collective, capacité à porter un projet artistique personnel), vérification de l'assiduité et du contrôle continu pour chaque cours et validation de la pratique polyphonique.

. ENTRÉE EN CYCLE 3 Diplômant (fin de cycle 2 -BEM- et accès au DEM) :

Une passerelle reste possible entre le 3CC et le 3CD.

Attention, une présence minimale de 2 années en 3CD est nécessaire pour valider le DEM.

1. Examen de la lettre de motivation du candidat.

2. Vérification du contrôle continu

Idem entrée en cycle 3, en vérifiant bien que le candidat pourra, durant son 3CD, valider l'ensemble des UV, conférences, projets ou enseignements non encore validés dans les cycles précédents et qu'il sera en capacité : d'aboutir un projet artistique en vue du DEM, de s'impliquer dans la vie de l'école.

3. Validation par épreuves terminales :

- Mise en situation sur du patrimoine : interprétation d'une chanson sur une liste imposée de 3 titres, communiquée en février et choisie sur place par le jury. Le(la) candidat.e doit être autonome (seul.e ou accompagné.e des musicien.e.s de son choix). Elle fera ensuite, en début d'entretien avec le jury, un commentaire sur la chanson concernée.

CRITÈRES : capacité à « s'approprier » une chanson du répertoire, à apporter « un point de vue créatif » sur le titre en question et à montrer des qualités de présence et d'interprétation.

- Mise en situation scénique (devant un jury interne présidé par la direction : *balance de 15 mn, passage sur scène de 15 mn en autonomie*, accompagné.e d'au moins un.e musicien.e. de son choix, sonorisé.e ou non).

CRITÈRES : idem entrée cycle 1, 2 et 3 avec un plus grand niveau d'exigence et auxquels se rajoutent la dimension « créative » et une nécessaire cohérence du programme.

- Entretien avec le jury (15 mn) : commentaire d'œuvre et entretien.

CRITÈRES : idem entrée cycle 1, 2 et 3 avec un plus grand niveau d'exigence.

. ENTRÉE PPES (voir document PPES)

TUTORATS 3CC, 3CD, PPES : dès l'entrée en cycle 3, il vous est désigné chaque année un(e) tuteur(trice) parmi les profs du département pour vous accompagner durant la suite de votre parcours (interface avec l'administration, réponse à vos questions, etc.). Si vous êtes en 3CR ou PPES, vous pouvez choisir librement votre tuteur(trice) de mémoire. **Par défaut, ce sera le (la) tuteur (trice) 3CD ou PPES.**

. FIN D'ÉTUDES CEM, DEM et PPES :

1. Vérification du contrôle continu pour chaque cours suivi, même non obligatoire, sur l'ensemble du cursus. L'implication dans la vie de l'école est également prise en compte pour l'évaluation globale du candidat. **Une note sur 5** est ensuite délivrée par le collège de profs du département prenant en compte : l'assiduité et la ponctualité, la progression durant la formation, l'implication dans la vie de l'école, les qualités artistiques, les connaissances et savoirs faire acquis.

2. Validation par épreuves terminales :

- Mémoire et soutenance de mémoire (DEM et PPES seulement, avec jury interne présidé par la direction) : les mémoires sont à rendre **le 23 mai 2025 au plus tard** dans le casier de JP Caporossi (Format numérique PDF + 3 exemplaires imprimés et reliés).

- Mise en situation scénique et entretien

DEM (en présence d'un jury présidé par la direction **en SAD mai 2025**) : prestation de **25-30mn** Salle A. Duhamel, accompagnée **d'au moins 2 personnes**, sur un projet personnel de création (choix libre de compositions et -ou- de reprises revisitées). **Cette prestation doit inclure une « déclinaison particulière » pour l'occasion** afin de ne pas être l'exacte réplique d'un projet qui tourne déjà. **La créativité, la cohérence, la présence scénique, la qualité du répertoire et la qualité d'interprétation sont les éléments évalués en priorité.**

CRITÈRES : être entouré d'au moins deux personnes (instrumentistes, chanteurs, beat boxers DJ, comédiens, danseurs, plasticiens etc) faisant partie intégrante du projet (leur présence ne peut être ponctuelle ou anecdotique !). Cette prestation est l'aboutissement du projet artistique durant le cycle. Elle doit permettre de « révéler » :

- *l'univers et la personnalité artistique du (de la) candidat.e*
- *une cohérence dans la démarche artistique et dans le programme choisi*
- *des qualités certaines de présence et d'interprétation*
- *un très bon niveau de pratique*
- *la maîtrise d'une ou plusieurs esthétiques « chanson », auxquelles le (la) candidat.e se réfère à travers son projet artistique personnel*
- *une dimension créative et une capacité à s'approprier et à incarner un répertoire (qu'il s'agisse de créations ou de reprises).*

- Entretien de 15 mn avec le jury.

CRITÈRES : cet entretien doit donner l'occasion au (à la) candidat.e :

- *de formuler un retour sur sa prestation et de montrer ainsi au jury sa capacité à être lucide et constructif sur l'expérience vécue.*
- *de parler de son parcours, de son projet artistique et professionnel.*

Une note sur 5 est attribuée par le jury puis ajoutée à celle de contrôle continu : le DEM est obtenu à partir de 6/10, sous réserve des validations éventuellement en cours.

CEM (en présence du collège de profs et d'au moins une personnalité extérieure) : prestation de **25-30mn** et entretien **de 15mn** dans un cadre interne ou externe à l'ENM (lieu partenaire ou lieu choisi par le (la) candidat.e). Le choix de la formation sur scène et le choix du programme sont totalement libres. Les critères d'évaluation et la notation de la prestation et de l'entretien sont identiques à ceux du DEM, adaptés bien sur, aux exigences d'une pratique amateur de bon niveau. Une note de contrôle continu sur 5 est également attribuée.

PPES : pas d'examen terminal de sortie (passage des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur)

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

(un enseignement au choix imposé pour la validation du DEM)

LABO DANSE :

Intervenant : Marie Zénobie Harlay (infos et inscriptions : mz.harlay@enm-villeurbanne.fr consulter également le tableau ateliers, se signaler auprès de JP Caporossi)

Public : pluridisciplinaire (comédiens, instrumentistes, chanteurs ...)

Volume horaire : 60h (soit 2h hebdo le lundi matin) + répétitions + représentations.

Objet : sensibilisation à la danse et acquisition d'outils corporels en opérant un lien avec sa propre pratique.

Validation : participation assidue sur 1 année (une 2ème année à titre dérogatoire seulement).

MAO CHANSON :

Intervenants : Guillaume Dussably (Son et MAO Studio) et J.P. Caporossi (Son et MAO Live), en alternance (infos et inscriptions auprès de JP Caporossi)

Public : élèves du département chanson (débutants et intermédiaires)

Volume horaire : de 12 à 15 séances d'1h30 le Mardi matin avec Guillaume Dussably, puis 3 séances de 3h avec JP Caporossi le Jeudi matin, Vendredi après-midi et Samedi matin (2 sessions : **16-17-18/01/2025** ou **15-16-17/05/2025** incluant la sonorisation des scènes ouvertes chanson).

Du travail personnel sera demandé entre les séances de MAO studio (ordinateur personnel requis !).

Objet :

- les « bases du son », de la prise à la diffusion, en home studio et en live,
- les bases de la synthèse analogique,
- les bases du sampling,
- la gestion d'effets,
- l'utilisation d'un logiciel d'arrangement (midi et audio) tel que Ableton Live.

A l'issue de cette passerelle, l'étudiant devra avoir acquis certaines bases et pouvoir utiliser l'outil « son et MAO » de manière autonome pour :

- la réalisation de maquettes simples,
- la mise en place de répétitions et de concerts pour petites formations et sur de petites jauges.

Validation : participation assidue sur 1 année (une 2ème année à titre dérogatoire seulement).

ATELIER THEATRE :

Intervenant : Caroline Boisson (inscriptions auprès de la scolarité jusqu'à mi déc : se signaler auprès de JP Caporossi)

Public : Comédiens, élèves en chant classique, en direction de chœur ou en chanson.

Volume horaire : pour 1 année, il s'agit de 8 RV de 3h le mardi de 9h30 à 12h30 entre février et avril puis 1 restitution au théâtre de l'Iris.

Objet : Travail corporel / Concentration / Respiration / Relaxation / Ecoute / Adresse / Présence au partenaire / Rapport à l'espace et au temps / Rythme / Engagement physique et concret / Emotions : leur identification et utilisation à travers le travail du Comédien / Improvisation / Application des éléments techniques au service de la construction dramatique, de l'invention et de la représentation.

Validation : participation assidue sur 2 années (soit 2x24h d'atelier en tout + les restitutions).

LES SOIRÉES 2024-25

. **SOIRÉES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT** en Salle Antoine Duhamel (SAD) ou hors les murs :

Il y a 6 soirées de décembre à juin (3 en SAD et 3 hors les murs à À Thou bout d'Chant -ATBC, Salle des Rancy et Salle Léo Ferré). Vitrine du département, ces soirées sont des temps forts et se veulent refléter notre richesse et notre diversité ! La programmation est assurée par l'équipe enseignante chanson. Chaque soirée est coordonnée par un prof différent. **Dates (sous réserve) : 4/12, 19/03, 25/06 (Caravane en temps fort) à 19h30 en SAD. Soirée chanson « À Thou Bout de Chant » 4/06 à 20h30. Soirées chanson Salle Léo Ferré et salle des Rancy à confirmer.**

. **SOIRÉES CABARETS** en SAD :

Il y a 2 soirées de décembre à juin (en SAD).

Ces soirées sont articulées autour du travail des interprètes et Auteur.i.c.e.s Compositeur.i.c.e.s Interprètes (ACI) du département, ponctué par d'autres propositions artistiques..

La programmation est assurée par l'équipe enseignante chanson. Chaque soirée est coordonnée par un prof différent. **Dates : 18/12, 27/03. Horaire : 19h30 SAD**

. **SOIRÉE INTERNE** en West Side (**non ouverte aux spectateurs extérieurs à l'ENM !**) :

Il y a 1 soirée par an en novembre ou décembre.

Cette soirée vise à la fois la convivialité, une première rencontre artistique entre élèves et le fait de pouvoir partager du « work in progress ». La programmation de cette soirée est assurée par le collègue enseignant chanson. **Dates : 22/11 (West Side). Horaire : 20h**

. **SOIRÉES SCÈNES OUVERTES** en West Side :

Il y a 2 soirées par an de janvier à juin.

Ces soirées visent également la convivialité, les rencontres artistiques et le fait de pouvoir partager du « work in progress », mais sont entièrement gérée par les élèves (organisation, inscriptions, technique, présentation etc.).

Il est doit être communiqué à JP Caporossi, 10 jours au plus tard avant la soirée, le nom d'au moins un référent élève pour l'organisation et de 3 référents élèves pour la technique (élèves ayant validé le module SON/MAO live du département ou pouvant justifier de compétences techniques et d'une connaissance du matériel en WS).

2 profs sont présents pour des questions de sécurité, conformément au règlement de l'école.

Dates : 17/01, 16/05 (West Side). Horaire : 20h

. **SOIRÉES PUBLIQUES DES COURS** : participation uniquement des élèves inscrits aux cours en question (soirée « Petite académie » par exemple). **Soirée Petite Académie : 23/06 (West Side) Horaire : 19h30. Soirée Caravane : 25/06 (SAD) durant la soirée publique chanson Horaire : 20h30.**

. **SOIRÉE DEM BLANC** en West Side : (**Non ouverte aux spectateurs extérieurs à l'ENM !**)

Date : 4/04 (West Side) Horaire : 20h

. **ÉVÉNEMENTS OU SOIRÉES HORS LES MURS** :

Ces matinées ou soirées se déroulent chez nos partenaires (Agend'arts, Salle des Rancy, A Thou bout d'chant) :

- 1ères parties hors les murs salle des Rancy : participation sur proposition des profs du cours « Objectif Scène »
- plateaux chansons ENM : participation sur proposition des profs du cours « Objectif Scène »,
- concerts nomades (centres sociaux, écoles, MJC) : accessibles à toute personne ou groupe cooptés par un prof de l'ENM.
- Rencontres autour de l'environnement professionnel en partenariat avec le Labo du CRR

COURS CHANSON ENMDAD 2024-25

Les cours suivis d'une * ne sont pas accessibles aux candidatures tout public cette année (réservés aux élèves en parcours études)

INTITULÉ	OBJET DU COURS	PROFESSEUR	HORAIRES	ÂGE ET NIVEAU	MODALITÉS D'AUDITION
LA CARAVANE	Pratique vocale polyphonique et individuelle en vue de la création d'un spectacle	Elisabeth Herbeppin et Frédéric Allérat	Lundi 19h30-21h30 + 2 week-end + le spectacle et les répétitions	Tous niveaux à partir de 16 ans	Une chanson en français au choix a capella et entretien
LA CLAUQUE	Ensemble voix et percussions corporelles	Jean-Pierre Caporossi	Lundi 16h-17h30 (Gpe 1) Mercredi 10h-11h30 (Gpe 2) + Ateliers occasionnels Lundi ou Mercredi 20h-22h et concerts	Tous niveaux à partir de 16 ans (sont requis : la capacité à tenir une voix simple dans un chœur, un minimum de dissociation)	Entretien et test, sans préparation exigée : assise rythmique / dissociation / tenue d'une voix en chœur.
ATELIER CHORISTES	Ensemble vocal polyphonique	Alice Morlagne	Mercredi 16h-18h	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	1 Polyphonie imposée
ATELIER D'IMPROVISATION	Ensemble polyphonique d'improvisation vocale	Eric Moulin	Mardi 12h-15h	Tous niveaux	Audition + Entretien
ENSEMBLE POLYPHONIQUE CHANTS DU MONDE	Ensemble vocal polyphonique	Elisabeth Herbeppin	Mercredi 18h-19h30	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Audition d'un morceau chanté au choix + déchiffrage envoyé à l'avance
ENSEMBLE CULTURES DE L'AMERIQUE LATINE	Ensemble vocal et instrumental	Oriol Martinez Codrachs	Jeuudi 18h-19h30	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Audition d'un morceau au choix + entretien
INTERPRÉTATION ACI	Atelier d'interprétation spécifique pour Auteurs-Compositeurs-Interprètes	Elisabeth Herbeppin	Jeuudi 9h15-12h15	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Une chanson au choix a capella et entretien
INTERPRÉTATION	Atelier d'interprétation de chansons du répertoire	Anne Fromm et Frédéric Allérat	Jeuudi 15h-18h (2 sessions de 9 sem chacune)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 17 ans	Une chanson au choix a capella et entretien
OBJECTIF SCÈNE	Dispositif d'accompagnement de groupes ou d'Auteurs Compositeurs Interprètes sur scène	Elisabeth Herbeppin / Jean-Pierre Caporossi	Jeuudi 18h-22h / Vendredi 9h15-13h15 (disponibilité requise sur les 2 créneaux 1) 18h de travail de plateau + de 12h d'observation sur l'année + concerts	Niveaux avancés à partir de 16 ans (avoir un répertoire de compositions originales d'au moins 20 mn. laquelle soit l'esthétique : chanson, pop, rock, hip hop etc)	Audition (prestation live d'au moins 2 titres, éventuelles écoutes de supports audio ou vidéo) et entretien.
ATELIER DE COMEDIE MUSICALE AMERICAINE	Polyphonies et chants individuels mis en scène	Anne Fromm et Frédéric Allérat	Jeuudi 13h-15h (19 séances sur l'année)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Une chanson en anglais au choix a capella et entretien

LES COURS CHANSON

INTITULÉ	OBJET DU COURS	PROFESSEUR	HORAIRES	ÂGE ET NIVEAU	MODALITÉS D'AUDITION
ATELIER D'ÉCRITURE 1	Atelier d'écriture de textes débutants	Elisabeth Herbein	Lundi 16h-18h	Niveaux débutant et intermédiaire à partir de 16 ans	Envoi de textes
ATELIER D'ÉCRITURE 2	Atelier d'écriture de textes avancé	Jérôme Rousseau (Ignatus)	Vendredi: 9h-15-12h15 (Gpe1) 14h-17h (Gpe2)	Niveaux avancés à partir de 18 ans	Envoi de textes
ACCUEIL DAUTEURS	Accompagnement personnalisé d'auteurs-compositeurs	Élisabeth Herbein	Lundi 15h-16h Mercredi 11h-12h (6 ou 7 RV individuels dans l'année)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Envoi d'au moins 3 textes et d'enregistrements de chansons originales
COMPOSITION ARRANGEMENT CHANSON	Cours de composition et d'arrangement	Jean-Pierre Caporossi	Lundi 13h45-15h45 (niv1) Jeudi 13h30-15h30 (niv2 et 3 une fois sur deux)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans (bonne expérience de la composition en autodidacte ou solide formation musicale requis)	Entretien et écoute d'au moins 5 extraits de compositions ou d'arrangements
COMPOSITION ARRANGEMENT POUR GUITARE-VOIX	Cours de guitare pour la composition et l'arrangement	Orni Martinez Codnachs	Mardi 15h-16h30	Guitaristes-chanteurs de niveaux intermédiaire ou avancé à partir de 16 ans (bonne expérience de la composition en autodidacte ou solide formation musicale requis)	Écoute d'au moins 2 morceaux guitare-voix + entretien
CULTURE ET ANALYSE CHANSON	Cours d'histoire et d'analyse de la chanson (patrimoine et actualité)	Jean-Pierre Caporossi	JeuDi 16h-17h30	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien (Intérêt pour la chanson et les musiques actuelles)
UN PTTT COIN DE THÉORIE	Cours de théorie musicale au travers du répertoire chanson	Orni Martinez Codnachs	JeuDi 16h30-17h30	Débutants et intermédiaires à partir de 16 ans	Simple entretien
FORMATION VOCALE *	Cours de chant en groupe, petit groupe et/ou individuel	Pascalie Aufferet	Lundi 12h30-19h30 Mercredi 17h45-19h45 JeuDi 13h-18h Vendredi 14h-18h	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Audition avec liste imposée et communiqué préalablement et entretien (audition commune à tous les cours de Formation vocale)
CONNÂTRE SA VOIX	Cours collectif d'entraînement vocal	Elisabeth Herbein	Mercredi 12h-13h	A partir de 16 ans, avoir une pratique vocale régulière	Une chanson au choix a capella et entretien
GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT	Cours en petit groupe de guitare acoustique	Orni Martinez Codnachs	Mardi 11h-16h Mercredi 16h-17h JeuDi 15h30-16h30	Tous niveaux à partir de 16 ans	Audition ou entretien pour les débutants
PIANO / CLAVIERS D'ACCOMPAGNEMENT *	Cours de piano et claviers en groupe de 3 personnes	Jean-Pierre Caporossi	Mercredi 13h30-15h30 (1h/sem)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien

INTITULÉ	OBJET DU COURS	PROFESSEUR	HORAIRES	ÂGE ET NIVEAU	MODALITÉS D'AUDITION
PIANO D'ACCOMPAGNEMENT *	Cours de piano en groupe de 3 personnes	Éric Moulin	Mardi 10h-12h / 15h-18h (1h/sem)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien
PIANO D'ACCOMPAGNEMENT *	Cours de piano en groupe de 3 personnes	Frédéric Alléret	Jeu'di 9h-17h (1h/tous les 15j)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien
MISE EN PLACE *	Cours de mise en place de chansons avec pianiste en groupe de 2 personnes	Éric Moulin	Mardi 10h-12h / 15h-18h (1h/sem)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien
GUITARE ENFANT/SADOS	Cours en petit groupe de guitare acoustique et/ou élect.	Oriol Martinez Codinach	Groupe 1 : Mercredi 14h-15h Groupe 2 : Mercredi 15h-16h	Enfants/ados	Audition ou entretien pour les débutants
LES SONNETTES	Ensemble vocal d'enfants (polyphonie et chant solo)	Sylvie Achard	Mercredi 14h15-15h45	Tous niveaux de 8 à 11 ans	Pas d'audition
IL ÉTAIT UNE VOIX	Ensemble vocal d'enfants (polyphonie et chant solo)	Laurence Ravasi	Mercredi 14h15-15h45	Tous niveaux de 8 à 11 ans	Pas d'audition
ATELIER 12-14	Ensemble vocal polyphonique d'adolescents	Pascalie Auffret	Mercredi 16h-17h30	Tous niveaux de 12 à 14 ans	Entretien et simple test; sans préparation exigée.
LA P'TITE ACADEMIE	Pratique collective et individuelle de la chanson, de l'écriture à l'interprétation, pour adolescents	Élisabeth Herbepin	Lundi 18h-19h30	Tous niveaux de 15 à 18 ans	Une chanson au choix a capella et entretien

Pratique Collective Création / Invention Culture Formation vocale et instrumentale Parcours Jeune

ATTENTION :

Les Cours d'interprétation, Formation vocale, Connaitre sa voix, Piano, Guitare, Compo Arggt Guit-Voix, Un p'tit coin d'théorie, mais aussi les cours de Formation Musicale (FM) et d'harmonie Jazz ne peuvent pas être pris en cours unique (nécessité d'être admis à au moins un autre cours à l'ENM).

Les ateliers et enseignements optionnels type "MAO, Danse, Théâtre" feront l'objet d'une communication spécifique

NOTE DE RENTRÉE 2024-25

Vous êtes en parcours études chanson (1C, 2C, 3CC, 3CD, PPES) :

Le Moment d'information et de candidature (MIC) qui vous est réservée aura lieu le **Jeudi 5 sept à 15h en salle West Side (accès par le parking ENM rue Anatole France) :**

15h-15h45 : temps d'information et d'échange collectif avec les profs et la direction de l'école

15h45-18h45 : rencontres individuelles avec les profs et inscriptions

Votre présence à 15h est indispensable ! Si vous ne pouvez-vous rendre à cette journée, vous devez vous faire représenter par quelqu'un qui sera en mesure de communiquer très clairement vos vœux et vos disponibilités.

Attention :

1. Si vous n'avez pas renvoyé votre dossier de réinscription en mai, il vous faudra obligatoirement passer par la JIC chanson tout public du 6 septembre en SAD
2. Si vous êtes réinscrits administrativement et ne souhaitez pas réintégrer le cours, il vous faut impérativement démissionner du cours auprès de la scolarité (un simple mail suffit), afin de ne pas prendre inutilement la place de quelqu'un d'autre.

Vous n'êtes pas en parcours études (certifiant ou diplômant) chanson :

La Journée d'information et de candidature (JIC) du **6 sept** aura lieu de 14h à 20h en SAD. Vous pouvez d'ores et déjà réserver en ligne via le site ENM un créneau pour y rencontrer les enseignant.e.s, afin d'éviter une trop longue attente.

1. Si vous avez bien renvoyé votre dossier de réinscription en mai, vous ne devrez-vous rendre à la JIC du 6 sept **que pour de nouveaux cours**. Si vous êtes réinscrits administrativement et ne souhaitez pas réintégrer le cours, il vous faut impérativement démissionner du cours auprès de la scolarité (un simple mail suffit), afin de ne pas prendre inutilement la place de quelqu'un d'autre.
2. Si vous n'avez pas renvoyé votre dossier de réinscription en mai, il vous faudra obligatoirement passer par la JIC du 6 septembre.

Vous êtes nouveau.elle :

Bienvenu.e ! La Journée d'information et de candidature (JIC) aura lieu de 14h à 20h en Salle Antoine Duhamel (SAD) **le 6 sept**. Vous pouvez d'ores et déjà réserver en ligne via le site ENM un créneau pour y rencontrer les enseignant.e.s, afin d'éviter une trop longue attente.

Une **réunion d'information** en présence de l'équipe pédagogique, aura lieu le **5 sept** à 19h Salle West Side (entrée par le parking de l'école rue Anatole France).